

Burundi : le rôle de la transmission des traumatismes.

Ange-Gynelle Mugisha¹

Introduction

La violence est une question qui interpelle toujours ; peu importe la forme et la manière dont elle est exprimée, que cela soit de façon verbale ou d'une façon physique ; elle reste, et cela depuis la nuit des temps, une préoccupation majeure jusqu'à nos jours (Farge et al., 2019). La violence est au cœur de l'humain et du social. Aujourd'hui, elle est devenue un fait de société ; chaque jour, elle est au rendez-vous, sous les feux de l'actualité ou dans notre expérience personnelle : attentats, meurtres, agressions physiques ou psychologiques en tout genre (violences intrafamiliales, au travail, dans les espaces urbains...). La violence, est donc une question d'actualité et elle présente des conséquences énormes sur la personne humaine et sur la communauté.

Le Burundi est un pays qui connaît des violences à caractère politico-ethnique depuis 1962 après l'obtention de l'indépendance et qui se trouve sous l'emprise des guerres qui se répètent. En effet, le pays est au cœur d'un cycle de violence installé il y a des années, prêt à s'enclencher à tout moment et qui ne semble pas prêt à s'arrêter.

À travers cet écrit, nous retracerons rapidement l'histoire du Burundi, appelé aussi le cœur du continent Africain, pour découvrir et comprendre les racines de cette violence. Il sera aussi question de parler des conséquences de cette violence qui a fait rage dans le pays, notamment des traumatismes qui s'en sont suivis et qui se transmettent de génération en génération, entraînant ou nourrissant un cycle de violence.

¹ Membre de Bamko asbl.

1. Le contexte historique du Burundi

Le Burundi est un pays de 27 834 km², situé au cœur de l'Afrique des Grands Lacs, entre la République démocratique du Congo (RDC), la Tanzanie et le Rwanda. Le Burundi présente une population d'environ 13 millions d'habitants, une population dense et majoritairement rurale (ISTEEBU, 2017). Ce petit pays aux mille collines verdoyantes et paysage hospitalier semble ne pas échapper aux crises politiques, devenues chroniques depuis l'indépendance en 1962 et de nature à annihiler tout développement (Thibon, 2017).

Le Burundi vit au rythme des conflits politiques mais aussi à caractère ethniques qui ont atteint son paroxysme à partir de l'année 1993. Après l'acquisition de l'indépendance, le conflit burundais a été jalonné par des crises récurrentes, les unes plus critiques que d'autres. Les plus souvent citées sont celles de 1965, de 1972, de 1988, de 1991 et celles de 1993 (Ndimubandi, 2013).

En outre, au sein des différentes composantes ethniques, certains anciens conflits continuent d'exister. Les violences issues de ces conflits sont remémorées et redoutées car à l'origine d'événements tragiques qui vont caractériser la période postindépendance. Les contentieux historiques issus des différentes crises meurtrières ont occasionné de lourdes pertes en vies humaines. À titre illustratif, en 1972, on parle de 100 000 victimes et on estime à plus de 300 000 tués en octobre 1993 (Russell, 2019).

Comme l'indique le Centre d'Alerte et de Prévention des Conflits (CENAP, 2008) : « l'histoire du conflit burundais est souvent associée à une lecture ethnique des événements ». Et comme stipulé dans l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi (ARUSHA, 28/08/2000 ; MFONDI, 2022 ; NINDORERA, 2022), il s'agit d'un conflit essentiellement politique avec des étendues ethniques extrêmement importantes, un conflit qui découle d'une lutte de la classe politique afin de parvenir au pouvoir et/ou s'y maintenir (NINDORERA, 2022).

2. Histoire ethnique du Burundi

2.1 Le Burundi avant la colonisation

Dans le Burundi ancien avant la colonisation, les histoires ethniques n'avaient pas encore vu le jour. Les Burundais vivaient en parfaite harmonie, dans une atmosphère fraternelle avec des valeurs de partage et d'Ubuntu. Chrétien dira que (Chrétien, 1996) « la masse des Tutsis et des Hutus partageaient le même mode de vie, les mêmes contraintes et des solidarités communes (agro-pastorales, judiciaires, militaires, et même matrimoniales) sur les collines où se mêlaient leurs enclos. » Il n'y avait pas de distinction de langue, de localisation, de culture, de religion mais aussi de traits physiques contrairement à ce que les colonisateurs ne cessent de répéter.

Les colons ont instauré un système séparatiste ethnique. L'auteur Jean-Pierre Chrétien l'affirme notamment: « Je peux confirmer aujourd'hui, documents à l'appui, que le clivage entre Hutu et Tutsi ne se situait pas au cœur de la vie politique burundaise à l'époque, mais commençait très vite à s'imposer en raison de la proximité avec le Rwanda » (Audoin-Rouzeau, Dumas, & Chrétien, 2014). Il dira également que les burundais « ne se regardaient pas en chiens de faïence et se respectaient ». (Audoin-Rouzeau, Dumas, & Chrétien, 2014).

2.2 Le venin ou le virus colonial

La Première Guerre Mondiale ôte à l'Allemagne ses attributions en Afrique et au Burundi. À la suite du traité de Versailles en 1919, la Belgique récupère la gestion des territoires rwandais et burundais. À ce moment-là, les colons commencèrent à bouleverser l'ordre établi dans des monarchies qui fonctionnaient sans et avant eux, en appliquant une gestion de la société fondamentalement raciale basée sur l'ethnie. (Laroque, 2013)

Les missionnaires et les colonisateurs classèrent le peuple burundais en trois catégories héréditaires : les Twa (1%) de type pygmoïde, les Hutu (85%) de type bantou et les Tutsi (14%) de type hamite (Mworoha, 1987 cité par Ndarishikanye, 1999). La colonisation a, de ce fait, participé à la création du sentiment d'appartenance ethnique et de compétition (Jewsiewicki, 2004). Les colonisateurs belges ont envenimé la concurrence en instaurant un système hiérarchique entre ces ethniques qui étaient auparavant reliées à la classe sociale, créant ainsi la discorde au sein du peuple Burundais.

3. Les conséquences des guerres ethniques et politiques au Burundi

3.1 Traumas individuels et traumas collectifs

« Les situations de violence politique sont intrinsèquement traumatisantes. Elles provoquent des traumatismes psychiques et sociaux d'immense ampleur et sur le long terme » (Brackelaire et coll., 2013). De fait, on observe une récurrence et une recrudescence de la violence au Burundi, et ce jusqu'à nos jours.

Être exposé à la violence, être confronté à l'expérience de la guerre, à la mort, être témoin du massacre des siens et d'un grand nombre de personnes, être obligé de fuir dans la peur ou être condamné à s'exiler, toutes ces atrocités représentent une multitude de traumatismes qui restent gravés à jamais dans la mémoire de celles et ceux qui les ont vécues, et même au-delà. En effet, « ces traumatismes doivent être compris dans le sens d'un traumatisme psychosocial, où ce ne sont pas seulement les personnes directement affectées par la violence qui sont atteintes, mais toute la société dans ses rapports constitutifs, donc des liens intergénérationnels » (Faundez Abarca, Cornejo Montero, & Brackelaire, 2014).

3.2 Transmissions des Traumas

Que ce soit nos ancêtres, nos parents et toutes les autres personnes, qui ont vécu et assisté à ces désastres et que je nommerai victimes, mais aussi celles et ceux qui ont commis ces atrocités, toutes et tous gardent ces images teintées d'horreur ancrées en eux. Malgré un souhait de reléguer définitivement ces atrocités au passé afin que les images finissent par disparaître des esprits, ces événements semblent systématiquement refaire surface, notamment auprès des générations suivantes, à travers la transmission ». L'auteur Assoun (2014) explique la transmission comme un transfert, ou l'action de livrer quelque chose à quelqu'un via une certaine forme de communication. Nous pourrions comparer cette action à celle d'un facteur qui nous livre soit une lettre, soit un colis venant de quelque part et qui nous est adressé.

Selon Chantal Krischek (2019), il existerait deux sortes de voies par lesquelles une histoire familiale peut être transmise. Il s'agit d'une part des voies explicites de la culture, on parlera notamment de transmission intergénérationnelle par la pensée et/ou la parole ; d'autre part on parle des voies implicites du corps, c'est-à-dire le ton de la voix, la gestuelle ou les mimiques. Selon cette autrice, dans les familles où un

traumatisme a été subi, la transmission se fait de manière silencieuse, voire même inconsciente : il s'agit d'une transmission transgénérationnelle. Selon Krischek (2019), les générations se transmettent un traumatisme dont il est difficile de s'extraire tant que la parole n'a pas pu resurgir (Krischek, 2019).

Tout individu s'ancre dans une histoire familiale qui le précède, dans laquelle il puise son origine biologique et psychique, qu'il s'approprie via l'identification (Marty & Chagnon, 2006) pour devenir sujet. Quoi qu'il en soit, un héritage psychique lui est transmis pour le meilleur ou pour le pire. Les auteurs Féres-Carneiro & Ribeiro Neto Da Silva (2010) affirment que « chaque sujet ou groupe familial ayant vécu des situations collectives de violence traumatique devra gérer ces conséquences en chaîne, tenter de les élaborer, de même que les descendants, et ce dans plusieurs registres intrapsychiques, intergénérationnels et transgénérationnels. ». Ceci participe à démontrer que les traumatismes liés à une violence extrême impactent ce déroulement de transmission au niveau généalogique (Féres-Carneiro & Ribeiro Neto Da Silva, 2010).

4. Mémoire Traumatique

Selon Janine Altouniane, il ne peut y avoir de vie sans mémoire puisque c'est la mémoire qui permet que son opposé, l'oubli, puisse quelque peu réserver enfin un espace de jeu aux illusions indispensables à la poursuite de la vie (Sibony-Malpertu, Laufer, & Vanier, 2015). La mémoire vigilante c'est-à-dire un travail de mémoire fait avec précaution et prudence, dans un cadre précis et en veillant aux besoins des survivants et victimes des violences est l'une des meilleures solutions, car elle permet de liquider le trauma vécu. Si les survivants peuvent éventuellement témoigner de ce qui est arrivé, il faut en revanche un travail psychique et culturel sur plusieurs générations pour qu'un descendant puisse penser, subjectiver ce qui est arrivé à ses ancêtres et, par extension, à lui-même, afin qu'il puisse construire sa propre histoire et son propre rapport au monde.

Certes les événements s'inscrivent dans le passé, mais les traumatismes qui en résultent restent inscrits dans la mémoire des survivants et ceux-ci les transmettent à leur tour à leur descendance.

Les victimes et même les bourreaux trainent un passé rempli de souffrances, de chagrin, de regrets, des deuils qui n'ont pas pu se faire, des traumatismes qui peuvent handicaper et impacter leurs vies. Mais ce passé est si douloureux que quelquefois les mots manquent pour nommer l'innommable, pour dire ou raconter l'indicible. Certains des survivants peuvent ressentir et vivre avec la haine, la honte, et garder en eux une colère, une tristesse, voir même un sentiment de vengeance de ce qui s'est passé. Et tout ce lourd fardeau, ce poids des traumatismes des événements est légué comme héritage aux générations futures pouvant engendrer de nouvelles violences.

Conclusion

Au vu de ce que nous venons d'apprendre sur les cycles de violences chroniques traversées par la population du Burundi et de sa diaspora, mais également sur la transmission transgénérationnelle des traumatismes liés à ces violences, nous sommes dès lors en mesure de nous demander ce qu'il conviendrait de faire pour rompre ce cycle du trauma. Comment traiter ces traumatismes engendrés par des guerres politiques dont l'origine est des dérives ethniques ?

Un travail de mémoire

L'action de faire mémoire reste cruciale pour arriver à reconnaître le passé. Selon Chrétien et Dupaquier (2007), il est nécessaire qu'au niveau politique, des monuments commémoratifs soient érigés et que des cérémonies du souvenir qui localisent dans un espace circonscrit ; les rappels de mémoire soient organisés. Braud, quant à lui/elle, explique : « Ne pas occulter le passé et au contraire le rappeler tel qu'il fût, doit avoir une finalité précise, conduire nous dit Brown, à la reconnaissance officielle des souffrances infligées, c'est-à-dire à leur inscription dans la mémoire collective, nationale ou internationale » (Kayiteshonga Y., 2013, page 78).

Un travail de réparation

Les auteurs Chrétien et Dupaquier (2007) proposent d'associer à ce travail de mémoire, un travail de réparation dont la fonction ne résiderait pas dans la punition aux bourreaux, mais pour donner une sorte de compensation psychologique aux personnes dites victimes (Kayiteshonga Y., 2013). « La réparation est un mode de

reconnaissance des faits survenus, une légitimation de ceux-ci – au sens de les reconnaître comme authentiques » (Féres-Carneiro & Ribeiro Neto Da Silva, 2010, page97).

Un travail de socialisation

Il semble aussi nécessaire d'œuvrer pour la socialisation du peuple burundais à dépasser la méfiance qui s'est installée à cause des multiples guerres. Dès lors, un climat de confiance et d'acceptation de l'Autre dans sa différence pourront renaitre petit à petit.

Roisin (Roisin, 2010) invite à un travail de reconstruction pour qu'un sentiment d'appartenance à la communauté humaine soit restauré . Ce qui conduirait à une reconnaissance de l'altérité et celle de l'existence humaine.

Selon le professeur Nicodème BUGWABARI (Kayitshonga, 2013) , le travail de socialisation pour tout le peuple burundais qui passerait à travers l'éducation, pourrait contribuer à découvrir et accepter l'autre, en le considérant comme un être humain, avec qui l'on peut vivre et envers qui on peut éprouver de la compassion et de l'amour. Ainsi cela permettrait de lutter contre les préjugés méprisants et de se détacher de l'emprise de la division ethnique imposée par les colonisateurs et qui fut à l'origine de nombreuses tueries et massacres atroces. (Kayitshonga, 2013). Tout individu a besoin d'avoir la possibilité de créer des liens, d'affirmer sa différence et son identité et ainsi se sentir accepté et respecté pour ce qu'il est dans la société. Ce travail devrait être mis en place par des leaders politiques, la société civile, les burundais qui devraient tous œuvrer ensemble pour parvenir à une vraie réconciliation au niveau national.

Au cœur des traumatismes, il est nécessaire d'oser une parole libératrice, mais encore faut-il trouver un cadre et un lieu pour déposer ce qui pèse sur le cœur, ce passé qui hante les victimes et les générations qui les suivent.

Jacques Roisin (2010) dit en ces mots : « Je vise la parole qui revitalise les personnes en trauma, paroles qui, nous l'avons vu avec des exemples cliniques, faits bien entre le monde des vivants et celui des morts, paroles qui œuvrent au maintien de la vie psychique et acte d'animation et de réanimation. ». Selon cet auteur, il y a nécessité de briser le silence pour être libéré du trauma et ses conséquences tant au niveau personnel que collectif.

BIBLIOGRAPHIE

- Assoun, P.-L. (2014). La transmission traumatique. Du « pourquoi ? » préhistorique à la « vérité historique. *Revue française de psychanalyse*, 78(2), 347-362. doi:10.3917/rfp.782.0347
- Audoin-Rouzeau, S., Dumas, H., & Chrétien, J.-P. (2014). Un historien face au génocide des Tutsi: Entretien avec Jean-Pierre Chrétien. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*(122), 23-35.
- Chrétien, J.-P. (1996). ETHNICITÉ ET POLITIQUE: LES CRISES DU RWANDA ET DU BURUNDI DEPUIS L'INDÉPENDANCE. *Guerres mondiales et conflits contemporains*(181), 111-124.
- Chrétien, J.-P., & Dupaquier, J.-F. (2007). *Burundi 1972. Au bord des génocides*: Karthala.
- Farge, A., Faggion, L., Vidoni, N., Urli, M. I., Tangy, L., Storme, T., . . . Arena, F. (2019). *La violence, regards croisés sur une réalité plurielle*. Paris: CNRS Éditions.
- Faundez Abarca, X. L., Cornejo Montero, M., & Brackelaire, J.-L. (2014). Narration, silence. Transmission transgénérationnelle du trauma psychosocial chez des petits-enfants de victimes de la dictature militaire chilienne. *Cahiers de Psychologie Clinique*. doi:10.3917/cpc.043.0173
- Féres-Carneiro, T., & Ribeiro Neto Da Silva, M. (2010). Transmission, honte et mémoire dans l'histoire familiale... des disparus du régime militaire brésilien. *190(4)*, 93-106. doi:10.3917/dia.190.0093
- Jewsiewicki, B. (2004). Lever le deuil du passé, parvenir à la réconciliation. *Cahiers d'Études Africaines*, 44(173/174), 419-420.
- ISTEEBU. (2017). Projections démographique de la population Burundaise 2010-2050: NIVEAU NATIONAL ET PROVINCIAL Retrieved from Burundi: <https://www.isteebu.bi/wp-content/uploads/2020/05/Projectionsd%C3%A9mographiques-2010-2050.pdf>
- Kayiteshonga, Y. (2013). *Violences de masse, reconstruction psychique et des liens sociaux: initiative de développement de la santé mentale dans la région des Grands Lacs*. Paris: L'Harmattan.
- Krischek, C. (2019). Le temps du traumatisme. Reconstruire l'espace de la transmission. *Perspectives Psy*, 58(4), 293-301. doi:10.1051/psy/2011584293
- Ndarishikanye, B. (1999). Burundi: des identités ethno-politiques forgées dans la violence. *Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines*, 33(2-3), 231-291. doi:10.1080/00083968.1999.10751163
- Ndimubandi, A. (2013). *La criminalité d'après-guerre des ex-combattants au Burundi : pour un abord psychologique de la dramatique processuelle en cause dans leur chef*. Retrieved from <https://go.exlibris.link/423YDFfR> (Dissertation/Thesis)
- Roisin, J. (2010). *De la survivance à la vie: essai sur le traumatisme psychique et sa guérison*. Paris: PUF.
- Russell, A. (2019). *Politics and violence in Burundi: The language of truth in an emerging state*.
- Sibony-Malpertu, Y., Laufer, L., & Vanier, A. (2015). Éléments inattendus de transmission intergénérationnelle de trauma. *Cliniques méditerranéennes*, n° 91(1), 221-228. doi:10.3917/cm.091.0221
- Thibon, C. (2017). BURUNDI. In: *Encyclopædia Universalis*.

Pour citer cette analyse

Burundi : le rôle de la transmission des traumas. Ange-Gynelle Mugisha (Déc. 2023).
Analyse n°1, Edt. Kwandika de Bamko-Cran asbl, Bruxelles.

Cette analyse de Bamko asbl est soutenue par une reconnaissance en Education
Permanente (Fédération Wallonie-Bruxelles).

C'est l'aboutissement de l'expertise préalable de l'auteure ainsi que des
discussions au sein des groupes de travail et d'autres activités de l'association.